



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Aurillac, le 11 mars 2021

À Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,
de la Jeunesse et des Sports,

Objet : allocation de moyens supplémentaires sur la réserve ministérielle

La carte scolaire s'achève. Elle se traduit par une perte de 3 postes dans le 1^{er} degré et une quinzaine d'ETP (équivalent temps plein) pour le second degré pour notre département du Cantal.

Ces mesures sont lourdes de conséquences sur l'organisation du Service Public d'Education. Une dizaine d'écoles rurales (2, 3 ou 4 classes) vont perdre 1 poste à la rentrée prochaine. La raison invoquée est un nombre d'élèves trop inférieur à la moyenne nationale...

Pourtant, leur protection est essentielle : d'ailleurs, elles sont le dernier Service Public dans leur village. Les conditions d'enseignement vont considérablement se dégrader. C'est pourquoi les membres du CDEN réuni le 22 février dernier ont émis un avis négatif au projet de carte scolaire ! Ce qui constitue un fait rarissime : il faut donc savoir en tirer les conséquences.

En effet, le maillage territorial de nos écoles ne peut se distendre encore plus ! C'est le "prix à payer" pour que l'Ecole Publique soit présente au plus près du lieu de vie des élèves et de leur famille. Pour autant, peu d'ouvertures de classes ont été proposées, alors que de nombreuses écoles sont en tension. Pas un seul poste de remplaçant n'a été créé alors les collègues absents sont de moins en moins remplacés, voire plus remplacés du tout ! Qu'en penser dans le contexte sanitaire que nous connaissons ?

Monsieur le Ministre, comment répondre aux besoins quand dans le même temps le département du Cantal doit rendre trois postes au Ministère ? Comment répondre à ces besoins sans pour autant ni compromettre l'accès au Service Public ni dégrader encore l'offre scolaire ainsi que les conditions de travail des personnels ?

Section de la FSU du Cantal

7 Place de la Paix, Bâtiment de l'Horloge, 15000 AURILLAC

Courriel : fsu15@fsu.fr - Site web : <http://fsu15.fsu.fr> - Téléphone : 04 71 64 00 17

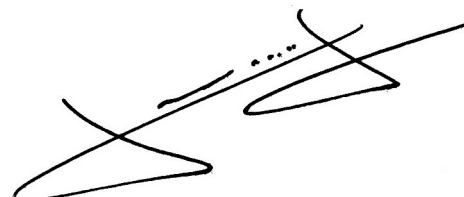
Lors du CTM du 16 décembre 2020, vous avez précisé, Monsieur le Ministre, la répartition des dotations académiques pour la rentrée prochaine et vous avez mis en réserve 220 postes "*pour faire face aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires en cours de gestion*".

C'est pourquoi, afin de bénéficier des moyens à hauteur des besoins, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'attribuer des postes supplémentaires pour aider le département du Cantal à faire face à ses problématiques. Son enclavement, le relief de moyenne montagne, le vieillissement de sa population le rendent vulnérable.

Des familles originaires de départements urbains viennent s'installer et élever leurs enfants dans nos territoires. Le contexte de crise sanitaire que nous connaissons depuis quelques mois ne fait que confirmer l'importance de conditions de vie meilleures. Cela va accélérer la dédensification des métropoles devenues boulimiques au profit de départements comme le nôtre.

Nous vous remercions Monsieur le Ministre de considérer notre demande légitime et nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Pour la FSU 15,
Lionel Maury, secrétaire départemental



Copie à Monsieur le Recteur de l'académie de Clermont-Fd
Copie à Madame la Directrice académique du Cantal